

**COMPTE RENDU DU CSAL FORMATION SPÉCIALISÉE du 18 décembre 2023  
DDFIP MANCHE. Seconde convocation après le boycott du 12 décembre 2023.**

Participants :

pour l'administration :

- Ollivier CORNEC, AFIP adjoint au directeur
- Emmanuel BAZIN, Responsable du PPR
- Simon LEPETIT, Responsable de la division Stratégie Contrôle de gestion
- Michel LABARRERE, Inspecteur à la division Stratégie Contrôle de gestion

Pour les OS :

**Titulaires :**

Philippe LARBANOIS, CFDT  
Lesly COUPPE de K MARTIN, FO  
Thierry FALAISE, UNSA  
Loïc LANOUILLE, Solidaires  
David CARON, Solidaires  
Christine GILL, Solidaires  
Emmanuel GÉRARD, CGT

**Suppléants :**

Arnaud ANDREI, Solidaires

**Au préalable :**

Liminaire de l'intersyndicale au niveau du Comité Social d'Administration de réseau (lue à cette Formation spécialisée) et en PJ pour information.

Tout d'abord, il est rappelé que la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a profondément modifié le cadre du dialogue social (suppression des CAP locales) avec la mise en place de nouvelles instances au 1<sup>er</sup> janvier 2023, découlant des élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Un décret du 20 novembre 2020 est venu déterminer la composition, l'organisation et le fonctionnement des nouveaux comités d'administration de la fonction publique et des nouvelles formations spécialisées en matière de santé de sécurité et des conditions de travail.

Il aura fallu au niveau national, attendre début février 2023 pour avoir un règlement intérieur type soit près de 3 ans plus tard... au niveau local, le projet nous est soumis ce jour 18 décembre 2023.

Nous avons travaillé en intersyndicale pour apporter nos propositions à ce règlement intérieur, ce que nous avons proposé lors cette formation spécialisée. Il vous est transmis pour lecture à chacun d'entre vous (en PJ). Tout ce qui est en jaune a été proposé pour correctif, voire certains mots barrés ou délai modifiés.

La Direction a pris note de nos demandes. Nous avons voté unanimement pour nos propositions. Elles seront étudiées ensuite et nous aurons un retour pour voter ce règlement intérieur en comité social d'administration en janvier 2024. Sans grand espoir d'obtenir quelques amendements....

## L'ordre du jour

### 1) Les points obligatoires :

PV du 29 juin 2023 (pour vote), accidents de service et maladies professionnelles, les fiches de signalement des agressions, les refus motivés des directions aux aménagements de poste proposés par le médecin du travail, les registres santé et sécurité au travail ( pour information)

- approbation du PV à l'unanimité 7 voix pour
- 1 accident de service : Un arrêt de travail puis reprise de celui-ci sans suite.
- 3 Fiches de signalement :
  - Menaces par un usager (lâcher de chien et utilisation d'un fusil) auprès d'un huissier. La Direction accompagne la collègue. Une instruction est en cours auprès du tribunal. Les 2 numéros de téléphone des collègues huissiers ont été transmis aux services de la gendarmerie pour tout problème éventuel et en cas d'urgence.
  - deux incidents à l'accueil avec un usager, venu réclamer un avis d'imposition sans procuration de sa fille et un autre pour un problème d'identité (homonymie).
- Registres de santé et sécurité au travail :
- SIP de GRANVILLE : Le ménage effectué par la société DECA PROPRETÉ est un vaste sujet. Personnel souvent absent, travail très mal effectué
- SIP de CARENTAN : Problème également au niveau du ménage.

Une réunion a eu lieu entre le BIL et la société DECA PROPRETÉ pour évoquer les différents problèmes des sites des Finances Publiques. La difficulté de recruter du personnel qualifié et consciencieux a été évoqué par le prestataire.

### 2) Examen du règlement intérieur du CSAL – recueil des propositions des membres de la FS :

Solidaires a repris le règlement intérieur chapitre par chapitre et demandé de prendre en compte les propositions faites lors de notre travail en intersyndicale.

Des débats avec la Direction ont eu lieu pour être bien clair dans la formulation de ce que les organisations syndicales souhaitent voir modifié ou précisé.

### 3) Questions diverses :

Les organisations syndicales auraient souhaité qu'il leur soit communiqué un tableau des actions faites et crédits consommés ( exécution du budget ). cela sera fait lors de la prochaine formation spécialisée.

Point sur les travaux du CFP d'AVRANCHES qui débiteront suivant le calendrier fixé dès le 18 décembre 2023 par un curage des installations sanitaires. Le désamiantage commençant début janvier 2024.

Un tableau de bord des instances a été communiqué aux organisations syndicales avec des dates prévues en première et seconde convocation (suivant les thèmes comme l'exercice emploi 2024 et le règlement intérieur qui risquent de se voir boycotté dès la première instance proposée).

Séance levée à 15h30

### Les élus CFDT :

Philippe LARBANOIS, titulaire sur cette instance en remplacement de Nathalie Lees excusée  
Valérie TEXIER excusée